

SEANCE DU 08 AVRIL 2013

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 15  
PRESENTS : 12  
VOTANTS : 14

L'An deux mil Douze

Le 08 Avril

A 20 heures 30 m, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DESSOY Anny.

**DATE DE LA CONVOCATION :**

02 AVRIL 2013

**DATE D'AFFICHAGE :**

02 AVRIL 2013

**PRESENTS (es) :**

Messieurs GILLET, FERY, ARZILLIER, LECLERC, PIGER BAUDOU.  
Mesdames TILLY, DEVILLE, MOINDJIE, MARTIN, CAILLAT.

**ABSENTS (es) :**

Mr LE BOT (Pouvoir à Mr ARZILLIER), Mr FLERON (Pouvoir à Mr GILLET), Mme BOUQUET.

Madame CAILLAT Anne- Marie a été nommée Secrétaire.

**Délibération n° 019/2013**

**Objet : Construction d'un atelier municipal**

**Lot 13 – Démolition – Ravalement Avenant N° 1**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que suite à des travaux supplémentaires pour remplacement du bardage par de l'enduit monocouche, le montant du marché initial du lot 13 concernant la construction du bâtiment communal, est augmenté de 42,78424 % suivant le devis n°13/03.5142 du 20 mars 2013 de l'Entreprise PROTAIN.

Compte tenu de ces nouvelles prescriptions :

- Montant initial du lot 13 : **8 343,89 € T.T.C.**
- Montant de l'avenant : **3 569,87 € T.T.C.**  
(soit 42,78424 % du montant du marché initial)
- Nouveau montant compte tenu de l'avenant 01 : **11 913,76 € T.T.C.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal et la commission d'appel d'offre, acceptent ces modifications et autorisent Madame le Maire à signer l'avenant n° 01 au marché passé avec L'Entreprise PROTAIN.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,  
A LES MESNEUX, LE 08 AVRIL 2013.

LE MAIRE,  
ANNY DESSOY.

